



COMMUNIQUE en réponse à la manifestation de la FDSEA et des JA du 31 janvier contre le CEA

Nous ne pouvons comprendre d'être ainsi régulièrement la cible privilégiée des organisations agricoles FDSEA et JA. Ce besoin et cette façon de désigner des « boucs émissaires » ne peut que rappeler des mauvais souvenirs en ne présageant ni démocratie, ni positif pour tout un chacun...

Est-ce le résultat d'une volonté de manipuler l'opinion et de diviser la population, en rassemblant une partie du monde agricole contre une illusion et en les détournant des problèmes et de leurs solutions ? C'est, pour le moins, le signe d'une méconnaissance du rôle des associations de protection de l'environnement ! Et c'est aussi une confusion entre les responsabilités des associations environnementales et celles de l'administration, alors qu'elles contestent les décisions administratives lorsqu'elles s'avèrent néfastes à la biodiversité.

Bien sûr que nous n'avons rien contre les agriculteurs et éleveurs qui respectent et entretiennent leur environnement de travail et, que nos adhérents sont depuis plus de 40 ans, de toutes les professions... C'est humainement et juridiquement notre raison d'être que d'alerter sur des projets industriels, agricoles, d'urbanisme ou de loisirs, lorsqu'ils impactent le sol, l'air, l'eau, les milieux et les espèces, voire la santé, et, dans la mesure du possible, nous proposons ou soutenons des alternatives.

C'est pourquoi avec Le Chabot et avec les agriculteurs et riverains impactés, nous dénonçons par exemple les effets délétères de l'activité d'extraction des graviers à grande échelle en basse Ariège et le remblaiement des excavations par des déchets du BTP mis au contact de la nappe phréatique. Et c'est aussi pourquoi nous contestons l'actuel projet d'abandon en tant que réserve, du lac à niveau constant de Montbel, ou que nous insistons sur l'urgence à faire évoluer les pratiques de cultures gourmandes en intrants et en eau.

Le CEA s'est souvent démené avec succès pour protéger des espaces montagnards, mais aussi dans les vallées ou le piémont, de projets de construction incohérents financièrement et dévastateurs pour les milieux naturels. Cela non pour un quelconque but égoïste mais bien pour la préservation de la flore et de la faune et au final, au bénéfice des familles ariégeoises et de l'intérêt général.

C'est donc absolument faux et trop facile d'afficher que nous sommes « contre tout » ou alors cette affirmation est très incomplète car en réalité nous sommes contre tout ce qui impacte gravement l'environnement en Ariège et pour tout ce qui contribue à sa préservation ou à son amélioration.

Nous invitons les professionnels du monde agricole à réfléchir sur ce que deviendrait l'Ariège et ses magnifiques richesses naturelles, si des hommes et des femmes de tous milieux confondus n'alertaient sans relâche sur les risques parfois irréversibles de dégradations environnementales.

Comité Ecologique Ariégeois. Pailhes, le 2 février 2022.